

FORMATION EN GESTION EFFICACE DES BÂTIMENTS FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Organisation: _____
Nom du contact : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code Postal: _____
Télécopieur: _____

Participant(e)

Mme M.

Prénom: _____

Nom: _____

Titre: _____

Courriel: _____

**Cette formation est
offerte au coût
promotionnel de
199,95\$.**

Cochez le lieu de formation désiré.

Québec

21-22 mai 2013
Musée de la civilisation

Montréal

3-4 juin 2013
Maison du développement durable

Remboursement de salaire

Les entreprises qui avaient une masse salariale se situant entre 250 000\$ et 10 000 000 \$ en 2011 ont droit à un remboursement salarial, pouvant atteindre 20\$ / heure, incluant les avantages sociaux.

En 2011, est-ce que la masse salariale de votre entreprise se situait entre 250 000 \$ et 10 M \$?

Oui Non

Inscription et méthode de paiement

Pour réserver votre place, communiquer avec Samuel Campbell au (514) 384-4999, poste 26 ou par courriel à samuel.campbell@envirocompetences.org

Pour compléter votre inscription, veuillez remplir ce formulaire et le faire parvenir, accompagné de votre paiement (par chèque uniquement) à l'attention de Samuel Campbell:

EnviroCompétences

9501 Avenue Christophe-Colomb, bureau 203
Montréal, Québec
H2M 2E3

Rabais

2 inscriptions : 15 %

3 inscriptions : 20 %

4 inscriptions : 25 %

Les rabais s'appliquent à toute inscription simultanée à une même activité de formation, sur une base individuelle ou organisationnelle.

Notez bien: dans le cas d'inscriptions simultanées à une même activité de formation se tenant à des dates différentes ou non, l'application de notre politique de rabais sera faite selon l'ordre chronologique des dates de ces formations. C'est-à-dire qu'une deuxième inscription recevra un rabais de 15%, une troisième, un rabais de 20 % et une quatrième, un rabais de 25 %. Si vous bénéficiez d'un de ces rabais pour la réservation pour plusieurs personnes à une même formation, et que le fait d'annuler une formation ne vous donne plus droit au rabais, le remboursement (le cas échéant) sera calculé en fonction.

Politique d'annulation

Lors d'une annulation ou d'un report:

Activités de courte durée:

- Aucuns frais ne sont exigés 30 jours ouvrables avant le début de l'activité.
- 50 % des frais réguliers d'inscription sont exigés si le délai de 30 jours n'est pas respecté.
- 100 % des frais réguliers d'inscription sont exigés pour tout désistement ou report à moins de 10 jours d'avis ouvrables ou en l'absence du participant à l'activité.

Les substitutions de participants à une même activité sont acceptées sans frais.

EnviroCompétences se réserve le droit d'annuler une activité de formation au plus tard 10 jours ouvrables précédents cette dernière si le nombre de participants inscrits est insuffisant; les personnes qui ont acquitté les frais d'inscription bénéficient d'un crédit ou d'un remboursement.

L'annulation d'une inscription par le participant ou une entreprise doit être transmise par avis écrit obligatoire à l'adresse suivant : samuel.campbell@envirocompetences.org

J'accepte les termes et conditions de la politique d'annulation décrite ci-haut.



Signature